

Créteil, le 13 mai 2019

L'inspectrice d'académie,
Directrice académique des services de
l'éducation nationale du Val-de-Marne

La déléguée générale de l'association
Cinéma Public

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Objet : Collège au Cinéma 2019-2020

Depuis 2002, le dispositif *Collège au cinéma* propose aux collégiens de découvrir des œuvres cinématographiques, lors de projections organisées spécialement à leur intention dans des salles de cinéma, et de se constituer les bases d'une culture cinématographique grâce au travail pédagogique d'accompagnement conduit par les enseignants et les intervenants professionnels.

Ce projet repose sur un partenariat entre le Ministère de l'Éducation nationale, le Ministère de la Culture et de la Communication, le Conseil départemental du Val-de-Marne, les professionnels du cinéma et de l'action culturelle. La mise en place et l'organisation du dispositif sont confiées à l'association Cinéma Public.

Cette action fait partie intégrante du volet d'éducation artistique et culturelle du projet d'établissement. Elle trouve toute sa place dans le cadre du travail sur l'image.

L'inscription à *Collège au Cinéma* implique l'engagement des enseignants et de l'établissement dans l'ensemble des actions du programme (formation, projections pour les enseignants, interventions de professionnels dans les classes). C'est pourquoi, il est recommandé de lire très attentivement l'ensemble du dossier de présentation que vous trouverez en pièce jointe.

La date limite d'inscription est fixée au lundi 3 juin 2019.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette action.

Pour le Recteur et par délégation
L'inspectrice d'académie,
directrice académique des services de
l'éducation nationale
de la direction des services départementaux
du Val-de-Marne

Guyène MOUQUET-BURTIN

ASSOCIATION CINÉMA PUBLIC
Festival Ciné Junior 94
52, rue Joseph de Maistre
F-75018 PARIS



Liviana LUNETTO

Pièces jointes : Dossier et formulaire d'inscription.